## CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC

COUR SUPÉRIEURE
(Action collective)

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC	(Action collective)
N°: 200-06-000204-167	CHARLES PROULX et SIMON MARCEAU et ASSOCIATION DES AGRICULTEURS LÉSÉS PAR LA FINANCIÈRE AGRICOLE (A.L.F.A)
	Demandeurs
	C.
	FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC et PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC
	Défenderesses
	ÉPONSE 5 et 147 C.p.c.)
Le Procureure générale du Québec, défer	nderesse, répond à la présente affaire afin de :
Convenir d'un règlement et propose :	une médiation ou une conférence de règlement à l'amiable.
<ul><li></li></ul>	les autres parties.
Les coordonnées de la Procureure généra	ale sont les suivantes :
Lavoie, Rousseau (Justice - Québec) 300, boulevard Jean-Lesage, bureau 1.03 Québec (Québec) G1K 8K6 Téléphone : 418 649-3524 Télécopieur : 418 646-1656 lavoie-rousseau@iustice.gouv.gc.ca	3

Télécopieur : 418 646-1656 lavoie-rousseau@justice.gouv.qc.ca

Le Procureure générale est représentée par Me Pascal Painchaud, avocat, à la même adresse.

Québec, le 8 juin 2016

Lavoie, Rousseau (Justice - Québec)

Avocats de la Procureure générale du Québec

60-90-9TOZ 170,00 03229003-0030-1041

CHANG STETCH OURTRY Dedéul du drementevuoi DROITS DE GREFFE

